

Du côté des revues

Nicolas Tremblay

Numéro 123, automne 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/36547ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tremblay, N. (2006). Compte rendu de [Du côté des revues]. *Lettres québécoises*, (123), 53-53.

GLOBE vol. 8, no 2

« La jeunesse au Québec : Marges, institutions et représentations », 2005, 358 p., 20 \$.
(Dép. d'études littéraires, UQAM, C.P. 8888,
succ. Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3P8,
courriel : revueglobe@uqam.ca)



Signifiante, l'expression « la jeunesse » désigne à la fois un âge et, par métonymie, un groupe de personnes jeunes. *Globe* s'intéresse, dans un numéro récent sous la direction de Lucie Guillemette, aux lectures que suscite ce « moment antérieur à la vie adulte »,

sur le plan des phénomènes culturels autant que sociaux au sens large. Comme l'explique Jean Monod, cité par Marc Perreault, le « mythe de la jeunesse [...] est remarquablement statique » bien que les jeunes, eux, soient toujours nouveaux et différents ! Effectivement, le discours que tiennent les adultes sur les comportements juvéniles ont été de tout temps largement répressifs, comme si la jeunesse se résumait à la seule délinquance. Certes, certaines manifestations répréhensibles des jeunes, qui sont le sujet d'étude de quelques collaborateurs de ce numéro, motivent ce regard : les graffitis, le vandalisme, etc. Inquiétés par cette vision négative où se défoule inconsciemment la nostalgie des « vieux », d'autres spécialistes interrogent plutôt les représentations de ce groupe dans les discours et débusquent les stéréotypes qu'elles véhiculent. Par exemple, Guillemette rappelle le film *Tanguy*, représentatif des « célibataires parasites » dans les sociétés postindustrielles. À cet effet, une thèse très stimulante dans ce numéro affirme que le passage de plus en plus tardif de la jeunesse vers l'âge adulte, causé entre autres par la perte des rituels et des traditions, crée un décalage entre âge biologique et catégorie sociale.

ÉTUDES LITTÉRAIRES vol. 37, no 1

« Dérives de l'essai », automne 2005, 180 p.
(Dép. des littératures, Faculté des lettres, Université Laval, Cité Universitaire, Québec, Québec, G1K 7P4,
site Internet : www.etudes-litteraires.ulaval.ca)



Le numéro d'automne 2005 d'*Études littéraires*, dirigé par René Audet, complète très bien l'anthologie de Laurent Mailhot, *L'essai québécois depuis 1845* (voir mon compte rendu de cet ouvrage dans ce même numéro de *Lettres québécoises*). Ceux que la poé-

tique du genre de l'essai intéressent, chercheurs et universitaires, y trouveront notamment un répertoire du corpus surtout québécois et français traitant du

sujet, paru au cours des dix dernières années. Cet inventaire permet de situer l'anthologie de Mailhot et d'évaluer son apport dans le champ de la critique littéraire par rapport aux autres parutions récentes de même nature, comme celles de Jean-François Chassay (*Anthologie de l'essai au Québec depuis la Révolution tranquille*, 2003) ou de François Dumont (*Approches de l'essai*, 2003). En plus de cela, on remarque, tant chez Mailhot que chez les collaborateurs de ce dossier d'*Études littéraires* intitulé « Dérives de l'essai », une volonté d'inscrire le genre dans une continuité historique. Cette similitude n'est pas accidentelle puisque, comme l'explique Audet, la « forme informe » de l'essai, son « corpus fuyant » de même que l'hétérogénéité de ses œuvres comme de ses textes contraignent le critique à observer ses changements et ses mutations au fil du temps et de la succession des mouvements esthétiques. À dire vrai, d'après les mots d'Hugo Friedrich, cités dans ce numéro, l'« essai n'est pas une catégorie littéraire, c'est une méthode ». Ce à quoi Jean-François Chassay — qui signe un article dans ce dossier — renchérit en le définissant, dans une formule cartésienne et à mon sens exacte, comme l'expression d'un « doute méthodique », entre véridiction et subjectivité.

PROTÉE vol. 33, no 3

« Filiations », hiver 2005-2006, 112 p., 14 \$.
(555, boul. de l'Université, Chicoutimi, Québec,
G7H 2B1, site Internet : www.uqac.ca/protee)



Dans sa présentation du numéro de *Protée* sur les filiations, Anne Éliane Cliche cite d'entrée de jeu Lacan : « Que peut vouloir dire être père ? » Ce dossier répond à cette interrogation en étudiant la fonction des figures parentales et des filiations imaginaires ou substitutives dans des œuvres de divers auteurs (par ex. : Daniel Poliquin, Marie-Claire Blais, Gustave Flaubert, Georges Perec) et d'un réalisateur (Bertrand Bonello). Pour Cliche, l'inscription du nom du père sépare le sujet du corps maternel. Avec l'arrivée signifiante du père, nécessaire pour son épanouissement, l'enfant — ce simple produit éjecté d'un ventre, selon la formule même de Lacan — gagne une histoire, une identité et une temporalité humaine ; ce que Cliche nomme à la fois écriture, fiction, invention. Fruit du hasard ou intention de la responsable du dossier, l'ordre des articles respecte une logique : les premiers textes étudient des œuvres où la figure filiale du père est abolie et où s'exprime, par conséquent, la « puissance de captation » de la filiation seulement maternelle ; les suivants s'intéressent à une « paternité réinventée » et fictive ; les derniers, quant à eux, dévoilent au contraire le corps « très



matériel » du père (*Le pornographe* de Bonello) avant d'« attente[r] au corps maternel perdu » (l'autobiographie de Perec). Jacques Cardinal — qui analyse *La belle Bête* de Marie-Claire Blais — propose une lecture de la filiation québécoise. (On devinera que son texte se situe au début du dossier.) Rappelant que Blais représente, dans ses premiers romans, « l'envers affolant [du] monde rural idéalisé », il suggère cette thèse sur notre psyché collective : « Or [...] ne peut-on dire que ce roman [*La belle Bête*] est bien inscrit dans une certaine expérience québécoise dans la mesure où il met en scène une forme de matriarcat, un père absent, une parole marquée par l'impuissance... » Un pays sans nom est aussi un pays sans Père — ou vaudrait-il mieux le dire à l'envers ?

SPIRALE no 207

« Présence. Faut-il tuer Duchamp ? »,
mars-avril 2006, 58 p., 8,50 \$.
(6742, rue Saint-Denis, Montréal, Québec, H2S 2S2,
site Internet : www.spiralemagazine.com)



Lors de l'exposition consacrée au dadaïsme au Centre Pompidou en 2006, un septuagénaire s'est attaqué avec un marteau au célèbre urinoir renversé de Marcel Duchamp. Parue initialement dans *Le Devoir*, cette nouvelle est reproduite sous forme de coupure dans la revue *Spirale*, numéro

207, en ouverture d'un dossier sous la direction de Nicolas Mavrikakis intitulé « Présence. Faut-il tuer Duchamp ? ». Le geste du vandale au marteau, un récidiviste (il avait aussi attaqué la *Fontaine* à Nîmes, en 1993), montre bien que Duchamp est devenu un symbole et une icône. C'est pourquoi Mavrikakis souhaite qu'on s'interroge sur l'héritage qu'a légué l'artiste à l'art moderne et contemporain. Mais, précisez-t-il dans sa présentation, l'exercice ne doit pas ajouter au débat trop « médiatique » sur la pertinence de l'art dans nos vies, polémique souvent creuse et réductrice où s'échauffent les esprits anti-duchampiens. Car, pour ces derniers, Duchamp, ce « maître à penser du n'importe quoi », a laissé avec ses *ready-made* une « désastreuse postérité ». Dans son article, qui ferme le dossier, Mavrikakis explique cette lecture sévère par une mauvaise interprétation du rôle de Duchamp dans l'histoire de l'art : « [...] on [a] pris l'emblème de la contestation de l'art moderne [c'est-à-dire le *ready-made*] pour l'esprit de la contestation. » Bernard Lamarche précise que tout Duchamp nous incite en fait à prendre conscience de notre réception de l'œuvre d'art et de « l'acte de voir ». De même, Agamben, écrit Alexandre David, y voit le moment où le « jugement critique bascule dans l'art et devient son propre contenu ». Du même coup, c'est aussi à une profanation et à une désacralisation de l'œuvre d'art que Duchamp nous convie : pour les puristes de la chose, il s'agit d'un motif suffisant pour justifier un meurtre.